

Quoi qu'il en soit, la majorité des Canadiens, soit 54 p. 100 d'après les résultats d'un sondage Gallup publiés le 20 février, dénoncent ce mauvais projet de loi. S'il a le moindre caractère et de compassion, le gouvernement le retirera immédiatement.

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, j'ai été touché par les paroles d'une ancienne libérale, le sénateur Chaput-Rolland, et par sa répugnance instinctive pour ce projet de loi. Elle a peut-être été inspirée par cette courte phrase, tirée du *Décameron* de Boccacce, dont on dit qu'elle est la phrase clé de la Renaissance: «Il est humain d'aider ceux qui ont besoin d'aide.» Je connaissais déjà cette phrase dans la version suivante: «Il est humain de témoigner de la compassion aux malheureux», mais la première version est celle qu'on entend le plus fréquemment.

Le corollaire de cette phrase est qu'il est inhumain de ne pas aider ceux qui ont besoin d'aide, et ce projet de loi inhumain vient s'ajouter à la longue liste d'actes inhumains dont le gouvernement actuel est accusé.

[Français]

Le sénateur Molgat: Honorables sénateurs, comme je vois le sénateur Bolduc se lever, c'est une indication qu'il terminera le débat, ce qui me surprend un peu franchement. Croire que sur un projet de loi aussi important, il y ait seulement le parrain du projet de loi qui prenne la parole, c'est qu'il est bien clair que tout le monde en face a honte de ce projet de loi. Ils ne sont sûrement pas prêts à le défendre.

Le sénateur Frith: Il n'y a pas seulement le sénateur Chaput-Rolland.

Le sénateur Molgat: Pas un seul ne veut parler, il y a seulement le parrain et c'est tout. Si le sénateur Simard désire parler, on l'invite. On vous invite, sénateur Simard. Je vais reprendre mon fauteuil et vous laisser prendre la parole. Ah, non! Même le sénateur Simard n'est prêt à prendre les intérêts des pauvres dans notre société.

Le sénateur Hébert: Cela fait trop longtemps qu'il est avec les riches.

Le sénateur Molgat: Il est bien clair qu'il y a seulement le sénateur Bolduc, à qui on a imposé cette tâche, une action il me semble plutôt malencontreuse puisque c'était justement de sa province que sont venues les objections, certainement celles dont on a entendu parler au sein du caucus conservateur venaient de sa propre province et c'est lui qu'on a choisi comme étant celui qui devait recevoir la pénitence de présenter ce projet de loi.

[Traduction]

Honorables sénateurs, il est tout à fait étonnant de constater qu'aucun sénateur de l'autre côté ne prend la défense du projet de loi. Pas un seul, sauf le parrain du projet de loi.

Le sénateur Bonnell: De grosses affaires!

Le sénateur Perrault: Il s'agit seulement d'une faillite!

• (1610)

Le sénateur Molgat: Pourtant, si on avait écouté les interventions faites de ce côté, tout ce qu'on aurait pu en déduire, c'est que les objections à ce projet de loi ont été extrêmement bien présentées. Ce n'est là de la part des conservateurs qu'une autre mesure visant à faire payer les pauvres, ceux qui sont le moins en mesure de le faire, pour les extravagances de ce gouvernement, à les faire payer pour les sommes d'argent considérables que le gouvernement a gaspillées. C'est s'en prendre aux plus défavorisés de notre société, à ceux qui, par exemple, ont besoin de l'assurance-chômage, mais aussi de nombre d'autres programmes, pour régler les problèmes financiers de notre pays.

Le sénateur Simard: Avez-vous une autre solution?

[Français]

Le sénateur Molgat: Alors sénateur Simard, vous désirez prendre la parole, vous pouvez vous lever, sénateur Simard, on vous écoute.

Le sénateur Frith: Allez-y, sénateur Simard.

[Traduction]

Le sénateur Simard: Je pose une question.

Le sénateur Frith: Que vous arrive-t-il, êtes-vous collé à votre siège ou quoi? Ne pouvez-vous pas vous lever? Craignez-vous en vous levant que votre siège ne vous colle à ce que je pense?

[Français]

Le sénateur Molgat: Alors venez, sénateur Simard, prenez la parole, je vous invite.

[Traduction]

Le sénateur Perrault: Ils ont honte de ce projet de loi.

Le sénateur Molgat: Le fait qu'il y ait des millions pour les grandes sociétés ne gêne nullement nos collègues d'en face. Par contre, quand il s'agit du déficit, ce sont les pauvres et les petits salariés qui doivent payer.

Honorables sénateurs, je regrette profondément de voir qu'il est donné suite à ce projet de loi et que mes collègues d'en face ne sont pas prêts à accepter des amendements que ce soit à l'autre endroit ou ici, je présume, à en juger par leur façon de procéder. Ils ont agi là-bas comme ils agissent ici, en actionnant le couperet de la guillotine pour faire avaler cette mesure aux Canadiens. C'est une très mauvaise mesure législative et il est extrêmement regrettable que le gouvernement lui fasse franchir les étapes de cette façon.

Des voix: Bravo!